



**OBSERVATOIRE
METROPOLITAIN
DES TRANSITIONS
ET DE LA
RESILIENCE**

DÉCEMBRE 2022

Observer les transitions dans la métropole de Lyon

INTRODUCTION

Dans le cadre de la refonte de l'observatoire métropolitain du développement durable devenu OMTeR, l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise se voit confier une mission d'appui à la Métropole de Lyon dans la préparation de son rapport annuel Transitions et résilience (T&R). Cette contribution consiste au calcul et à l'analyse d'une série d'indicateurs qui permettent de suivre la trajectoire de transition du territoire dans le temps.

La présente publication valorise une sélection volontairement réduite des indicateurs de l'édition 2022 du rapport T&R. Organisée selon six des huit transitions identifiées par la Métropole de Lyon dans le cadre de sa démarche de résilience, elle présente quelques uns des indicateurs qui seront suivis chaque année par l'Agence d'urbanisme dans le cadre de sa mission dédiée à l'OMTeR.

Le travail présenté dans cette publication a vocation à être enrichi dans l'avenir, par des analyses approfondies qui permettront de positionner la Métropole de Lyon par rapport à d'autres territoires, de qualifier sa trajectoire par rapport aux engagements nationaux ou européens ou encore d'affiner les questionnements et problématiques en fonction de l'avancée des connaissances.

PROGRESSER VERS UNE ALIMENTATION RESILIENTE ET INCLUSIVE

Protéger les espaces agricoles face à l'urbanisation du territoire

660

hectares urbanisés
dans la métropole
de Lyon entre 2010
et 2020, dont

85%

Territoire très attractif, la métropole de Lyon connaît une urbanisation constante liée à la croissance démographique et économique depuis plusieurs décennies. Cette urbanisation se fait notamment aux dépens des espaces naturels et agricoles, par définition non urbanisés.

L'urbanisation du territoire a ainsi « consommé » près de 660 hectares entre 2010 et 2020. Dans 85% des cas, ce sont des espaces agricoles qui sont transformés.

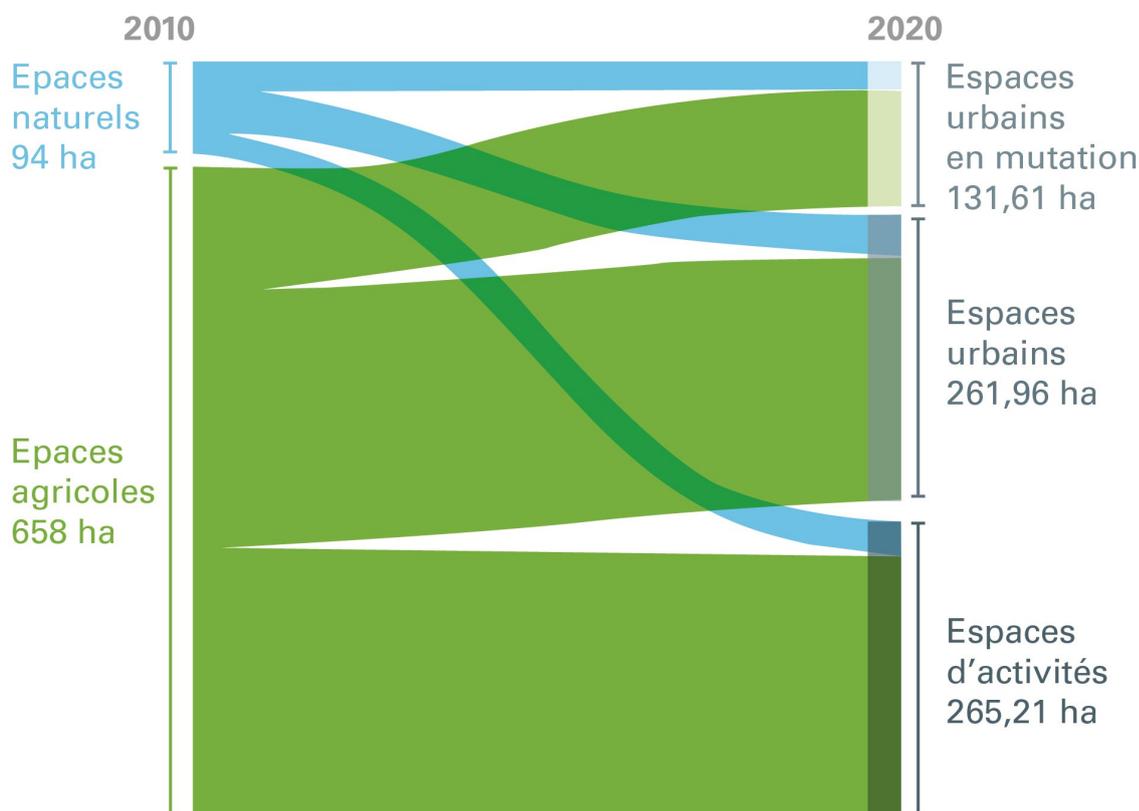
Cette consommation d'espaces se fait au profit de fonctions essentielles à la ville

(logement, activité, services...) mais aux dépens d'une fonction tout aussi essentielle : nourrir les habitants du territoire.

En dix ans, près de 400 hectares ont été consommés pour des espaces urbains et des espaces urbains en mutation et 260 hectares environ pour des espaces d'activités économiques.

La protection de ces espaces est importante pour garantir la résilience de notre système alimentaire local. Elle permet de conserver l'espace nécessaire à la production afin de favoriser la production et la mise en place de circuits courts.

Espaces agricoles et naturels consommés entre 2010 et 2020



Source : MOS 2020 ; graphique : Métropole de Lyon

RÉDUIRE LA PAUVRETE ET LES INEGALITES SOUS TOUTES LES FORMES

Des inégalités de revenus qui se creusent dans le territoire

Définitions

Le revenu disponible est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité, indemnités de chômage, retraites et pensions, revenus fonciers, les revenus financiers et les prestations sociales reçues. Au total de ces ressources, on déduit les impôts directs et les prélèvements sociaux. Les aides locales ne sont pas prises en compte pour le calcul du revenu disponible.

L'indice (ou coefficient) de Gini est un indicateur synthétique permettant de rendre compte du niveau d'inégalité pour une variable et sur une population donnée. Il varie entre 0 (égalité parfaite) et 1 (inégalité extrême). Entre 0 et 1, l'inégalité est d'autant plus forte que l'indice de Gini est élevé.

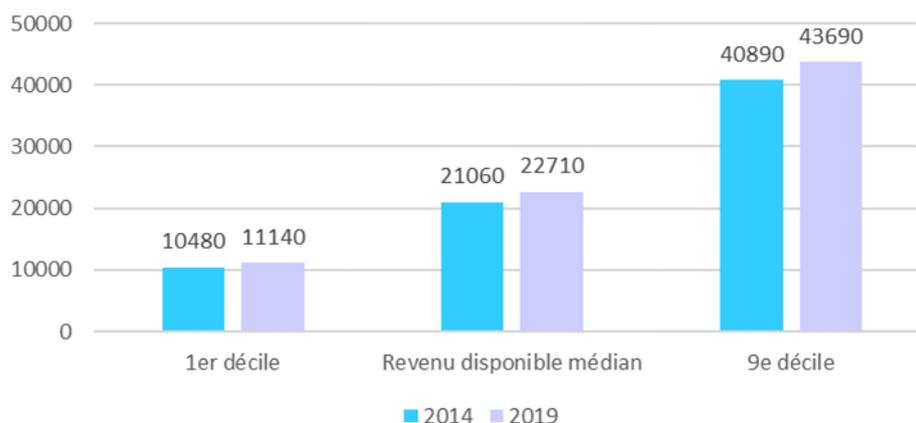
Les transitions dans lequel le territoire s'est engagé nécessitent une forte adhésion des habitants. Elles doivent donc être acceptées et accessibles par tous. Dans ce cadre-là, la réduction de la pauvreté et la lutte contre les inégalités peuvent devenir des conditions de succès des transitions.

Les inégalités de revenus se sont légèrement creusées dans le territoire entre 2014 et 2019. L'indice de Gini, qui permet de les suivre de manière synthétique, est en hausse sur cette période de 0,32 (contre 0,31 cinq ans plus tôt).

Un autre indicateur qui permet de mesurer ces inégalités est le rapport interdécile : il est stable entre 2014 et 2019. Mais une observation plus fine fait ressortir des disparités au sein de la population, avec le salaire des trois premiers déciles qui progresse moins vite que le salaire médian. Autrement dit, les salaires les plus faibles augmentent moins vite que le salaire médian.

Le revenu médian se situe à 22 700€/an en 2019, en hausse de 3,5% depuis 2014. Dans le même temps, le premier décile aura connu une hausse de « seulement » 2,1% (soit 11 140€ en 2019).

Evolution du revenu disponible entre 2014 et 2019



16,2%

le taux de pauvreté
dans le territoire, soit la
part de personnes en
dessous de 60% du
salaire médian

22 710€

le salaire médian dans
le territoire en 2019



RÉDUIRE LA PAUVRETE ET LES INEGALITES SOUS TOUTES LEURS FORMES

Un chômage en baisse et des jeunes mieux insérés

Définitions

Jeunes non insérés : hors emploi et hors système scolaire

Demandeurs d'emploi de catégorie A : personnes n'ayant eu aucune activité au cours du mois

Demandeurs d'emploi de catégorie B : personnes ayant exercé une activité de 78 heures ou moins

Demandeurs d'emploi de catégorie C : personnes ayant exercé une activité de plus de 78 heures

Le chômage est en baisse dans la métropole de Lyon. A 7% au premier trimestre 2022, il a connu une baisse de 1 point par rapport à son niveau d'avant crise au dernier trimestre de 2019.

Les demandeurs d'emploi, c'est-à-dire les personnes inscrites à Pôle Emploi, sont eux aussi en baisse. Cette baisse se constate toutes catégories confondues (- 7% entre 2020 et 2022 sur le cumul des catégories A, B et C). La catégorie A, qui regroupe les personnes sans aucune activité, est en baisse de 16,4% sur cette période. On observe néanmoins un transfert relatif de la catégorie A vers les catégories B et C (activité partielle).

Ces évolutions positives sont visibles aussi du côté de l'insertion des jeunes. La part de jeunes non insérés est de 16,1% en 2018, en baisse de 1,1 point sur cinq ans. Ils avaient été largement impactés par la crise économique, avec une part de non insérés en hausse de trois points entre 2008 et 2013.

Dans le même temps, la part des jeunes qui sortent d'étude sans diplôme est en forte baisse. A 15,1% en 2018, elle connaît une baisse de 4,7% sur cinq ans et 6,3% sur dix ans.

7%

taux de chômage
au 1^{er} trimestre 2022
dans la métropole

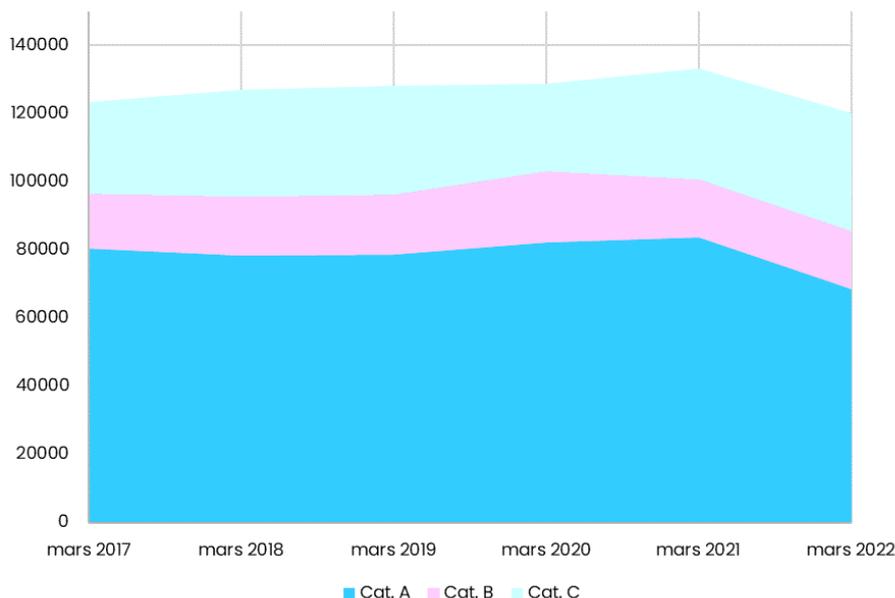
66 620

nombre de
demandeurs d'emploi
en fin de mois
de catégorie A

16,1%

part de jeunes
non insérés en 2018

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi par catégorie



Sources : Pôle Emploi ; Insee - RP ;

Source : Pôle Emploi



REDUIRE LES INÉGALITÉS TERRITORIALES PAR UN URBANISME INCLUSIF
ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Hausse du taux d'occupation de logements dans la métropole

Définitions

Taux des logements selon leur niveau d'occupation : la définition repose sur la composition du ménage et le nombre de pièces du logement. Un logement est suroccupé quand il lui manque au moins une pièce par rapport à la norme d'« occupation normale », fondée sur :

- une pièce de séjour pour le ménage,
- une pièce pour chaque personne de référence d'une famille,
- une pièce pour les personnes hors famille non célibataires ou les célibataires de 19 ans ou plus,
- et, pour les célibataires de moins de 19 ans : -une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou s'ils ont moins de 7 ans, -sinon, une pièce par enfant.

À l'inverse un logement est considéré en sous-occupation lorsqu'il y a au moins une pièce en plus par rapport à la norme d'occupation définie ci-dessus.

À noter que selon la définition de cet indicateur, les studios sont occupés de façon "élevée" par construction. L'indice d'occupation sera donc plus élevé dans les territoires urbains qui comportent plus de logements d'une seule pièce.

La hausse des inégalités constatée se traduit dans le territoire sous de nombreuses formes, et en particulier par la difficulté pour les ménages les plus pauvres à se loger décemment dans la métropole.

En 2018, 15,4% des logements du territoire étaient en situation de suroccupation, soit plus de 98 500 logements. Ce chiffre est en hausse de 1 point sur cinq ans, et de 1,5 point sur dix ans.

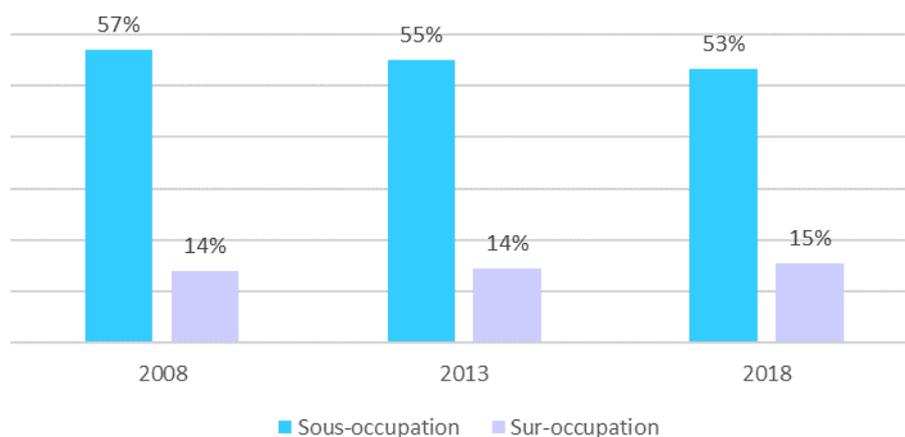
Pour faire face à cette problématique, les acteurs locaux mènent une politique de développement du logement social dans le territoire.

On dénombre plus de 155 200 logements sociaux dans la métropole en 2021. Cela représente une hausse de près de 9% en cinq ans (+ 12 500 logements sociaux).

On compte 1 100 logements sociaux pour 10 000 habitants, un taux là aussi en hausse sur cinq ans (+ 7%).

En parallèle, de nombreux logements sont en situation de sous-occupation. C'est le cas de 53% des logements en 2018 (baisse de 2 points en cinq ans et 4 points en dix ans).

Part des logements en fonction du degré d'occupation



15%

taux de sur-occupation
des logements dans la
métropole en 2018

1 100

nombre de
logements sociaux pour
10 000 habitants en 2021

Source : Insee-RP



PASSER A UNE MOBILITE DURABLE

La mobilité en cours de transition dans le territoire

51%

part de la voiture dans les déplacements domicile-travail en 2019

Le transport est l'une des principales sources d'émissions de gaz à effet de serre : c'est donc aussi un levier de transition important dans le territoire. La réussite de cette transition dépend à la fois des modes de transport choisis (modes actifs, décarbonation...) et du volume de déplacements dans le territoire.

Les déplacements du quotidien les plus importants, entre le domicile et le travail, sont en hausse. La distance moyenne domicile-travail est en hausse continue depuis dix ans, à 17,2 km en 2019 (+ 1,9 en cinq ans, +3,1 en dix ans).

En parallèle, les modes de transport évoluent. La part de la voiture dans les déplacements domicile-travail est en baisse depuis 2008, et

concerne 51% des déplacements en 2019 (baisse de 7 points en onze ans). Elle s'accompagne d'une hausse du recours aux transports en commun (30% des déplacements en 2019, en hausse de 5 points sur dix ans).

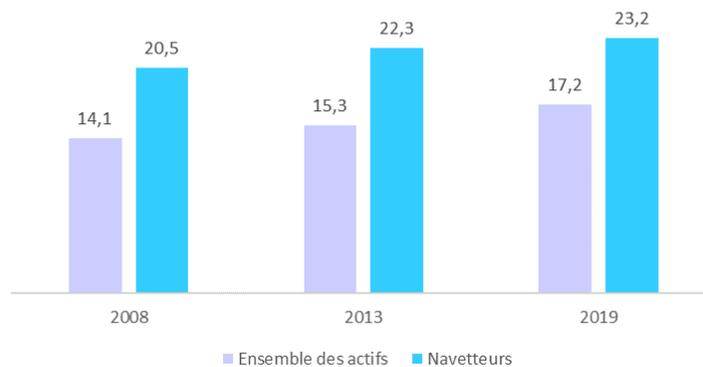
En parallèle, on constate une modernisation du parc des particuliers. La part des véhicules les plus polluants (Crit'Air 3, 4 et 5) est passée à 30% en 2021, en baisse de 17 points en cinq ans.

Ce sont notamment les voitures diesel, les plus polluantes, qui sortent du parc privé. Le nombre baisse de près de 7 points entre 2016 et 2021. Elles représentent toujours près de 53% du parc privé.

- 64%

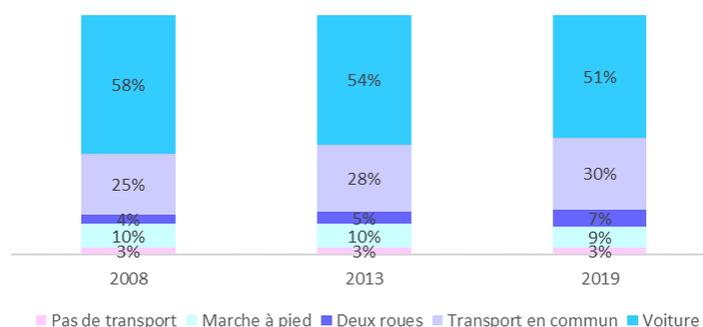
baisse du nombre de véhicules particuliers les plus polluants (Crit'Air 5) entre 2016 et 2021

Distance moyenne domicile-travail (en km)



Source : Insee-RP

Mode de déplacement principal pour les déplacements domicile-travail



Source : Insee-RP

A savoir

En 2008 et 2013, l'usage du vélo est intégré dans "deux roues".

En 2019, la part du vélo est de 5,2%.

S'ENGAGER VERS UNE ECONOMIE RESPONSABLE

Une économie qui ne répond que partiellement aux besoins locaux

Définitions

Les activités présentes sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Les activités productives sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Le périmètre de l'Economie sociale (ES) a été défini à partir de catégories juridiques. Elle est constituée de quatre grandes familles : les coopératives, les mutuelles, les associations et les fondations.

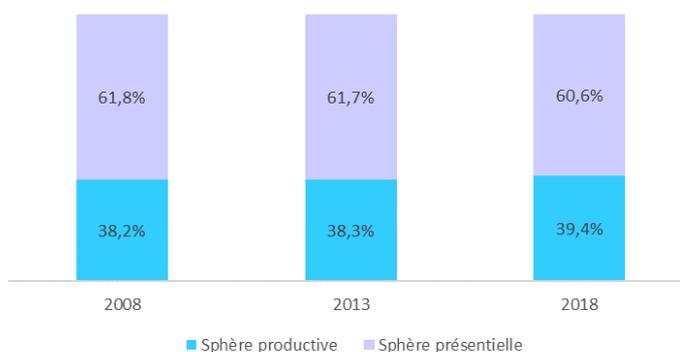
10,1%

part de l'économie sociale et solidaire dans l'emploi salarié

L'économie métropolitaine est de plus en plus tournée vers l'extérieur. Les biens produits dans le territoire sont le plus souvent consommés *en dehors*. On parle de sphère productive, par opposition à la sphère présenteielle qui produit des biens et services consommés localement. En 2018, 39,4% de l'économie locale faisaient partie de la sphère productive. Ce chiffre a connu une hausse importante de 1,1 point en cinq ans.

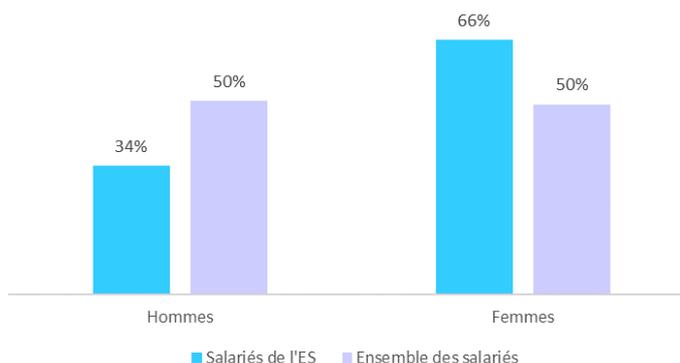
L'adéquation entre la production de valeur et la réponse aux besoins locaux peut être ap-

prochée de plusieurs manières. Une seconde approche pourrait être d'observer l'Economie sociale et solidaire (ESS). Elle représente 10,1% des emplois dans le territoire en 2018. Par nature, l'ESS répond d'abord aux besoins du territoire et de ses populations, et fournit des emplois qui sont pour la plupart non délocalisables. Enfin, l'ESS est un amortisseur important en cas de crise économique puisque l'emploi qu'elle fournit résiste bien aux fluctuations de l'économie, ce qui n'est pas nécessairement le cas du reste des activités.



Source : Insee-RP

Répartition de l'emploi salarié par sexe



Source : Insee-Flores

CONSTRUIRE UN CADRE DE VIE FAVORABLE A LA SANTE

Plus de 23 000 personnes touchées par une affection longue durée en 2020

Définitions

L'incidence est le nombre de nouveaux cas d'une maladie, de personnes atteintes, ou de tout autre événement recensé, survenant dans une population et/ou une région pendant un temps donné.

Calcul : le taux d'incidence est le nombre de nouveaux cas observés dans une population donnée, divisé par la population de la période d'observation.

Améliorer la santé des habitants du territoire est l'un des objectifs transversaux des huit transitions dans lesquelles est engagée la Métropole de Lyon.

Adopter une alimentation plus saine, des modes de transports plus actifs, améliorer la qualité de l'air : au-delà de leurs effets bénéfiques sur la lutte contre le dérèglement climatique, ces pratiques sont aussi des facteurs qui ont un impact positif sur la santé des habitants d'un territoire.

Dans la métropole de Lyon, les Affections longue durée (ALD) sont encore nombreuses : on recensait en 2020 plus de 23 000 nou-

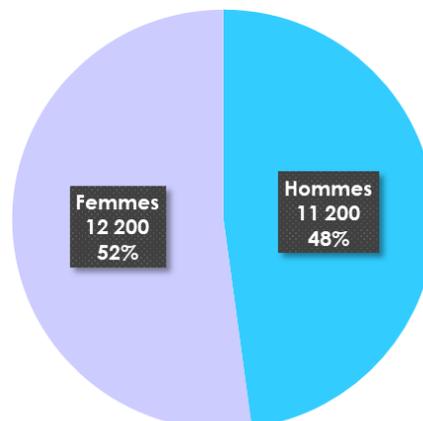
veaux cas d'ALD dans la métropole de Lyon, soit un taux d'incidence de 1 650 pour 100 000 habitants. Ce sont les hommes qui sont principalement touchés avec un taux d'incidence de 1 730 (contre 1 580 pour les femmes).

Les hommes sont aussi les plus touchés par le diabète. En 2020, plus de 35 500 hommes avaient recours à des traitements antidiabétiques (incidence : 5 750) contre près de 30 000 femmes (incidence : 4 820).

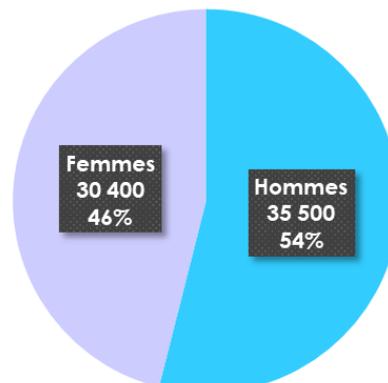
1 650

taux d'incidence des affections longue durée pour 100 000 habitants dans la métropole de

Répartition des ALD en 2020



Répartition du recours au traitement antidiabétique en 2020



54%

des personnes ayant recours à un traitement antidiabétique sont des hommes



Pour aller plus loin...

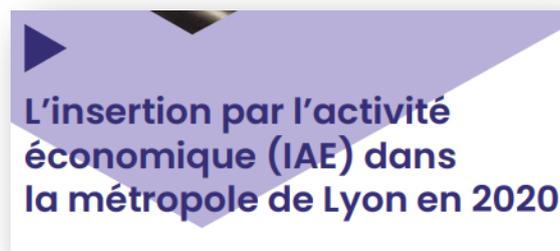
L'Observatoire métropolitain des transitions et de la résilience (OMTeR) est un observatoire transversal qui se nourrit de la richesse et de la diversité des compétences au sein d'UrbaLyon. Les travaux présentés dans cette publication s'appuient largement sur les ap-

ports des observatoires thématiques portés par l'Agence d'urbanisme, en proposant une lecture de ces travaux sous le prisme des transitions et de la résilience. De nombreux enjeux sont traités de façon approfondie dans chacun de ces observatoires.

Observatoire Cohésion social et territoriale



Observatoire Économie, emploi et insertion



Observatoire Habitat



Observatoire métropolitain des solidarités



Observatoire des mobilités



Observatoire partenarial des espaces agricoles, naturels et de l'alimentation



Directeur de la publication : **Damien Caudron**

Référent : **Clément JACQUEMET** - c.jacquemet@urbalyon.org

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme



MÉTROPOLE
GRAND LYON